Mairie de La Garde — Arrondissement de Toulon

Du Deux août mil huit cent quarante-sept, à huit heures du soir

Acte de mariage de Michel Louis Joseph Coste, âgé de vingt deux ans, né à La Garde, département du Var, le trente du mois de septembre mil huit cent vingt quatre, profession de maçon, fils majeur de Louis Coste, propriétaire, domicilié à La Garde, département du Var, et de Marie Sophie Pinard, jardinière, fille majeure de feu Pierre Pinard, jardinier, domicilié à La Garde, département du Var,

N° 19.

Coste et Payset

Et de demoiselle Anne Clémentine Payset, âgée de vingt ans, née à La Garde, département du Var, le vingt huit du mois de février mil huit cent vingt sept, domiciliée à La Garde, département du Var, fille mineure de Michel Payset, propriétaire, et de Louise Coste, profession de cultivateur, domicilié à La Garde, département du Var, et de Cécile Moiffres, propriétaire, domiciliée à La Garde, département du Var.

Les actes préliminaires sont 1° les publications de mariage faites par nous, sans opposition, les dimanches dix huit et vingt cinq juillet dernier, les pièces le tout présenté au bureau, soussignés.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er, du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Michel Nicolas Louis Coste et l'autre Anne Clémentine Payset.

En présence de Charles Nicolas Gérardin, domicilié à La Garde, département du Var, âgé de quarante huit ans, profession de propriétaire.

De Jean François Lamoudery, domicilié à La Garde, département du Var, âgé de quarante deux ans, profession de menuisier.

De Laurent Eugène Mourchon, domicilié à La Garde, département du Var, âgé de trente trois ans, profession de menuisier.

Et de Joseph Marie Ginouvès, domicilié à La Garde, département du Var, âgé de trente huit ans, profession de propriétaire.

Après quoi, moi Joseph Étienne Brun maire de la commune de La Garde faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, Par les quatre témoins seulement, l'époux, l'épouse, le père et autres comparants ne sachant ne savoir écrire.

Gérardin — Lamoudery — Mourchon — Ginouvès — Jh Brun

Mairie de La Garde — Arrondissement de Toulon

Du Premier Septembre mil huit cent quarante-sept, à six heures du soir

Acte de mariage de Jean François Bonneaud, âgé de vingt sept ans, né à La Garde, département du Var, le deux du mois de mai mil huit cent vingt, profession de cultivateur, domicilié à La Garde, département du Var, fils majeur de Joseph Bonneaud, profession de cultivateur, domicilié à La Garde, département du Var, et de Jeanne Clotilde Anne Marie Leyton, veuve de Joseph Bonneaud, domiciliée à La Garde, département du Var, âgée de vingt quatre ans, 1825

N° 20.

Bonneaud et Azan

Et de demoiselle Marie Anne Joséphine Azan, âgée de vingt deux ans, née à La Garde, département du Var, le vingt huit du mois de février mil huit cent vingt sept, domiciliée à La Garde, département du Var, fille majeure de Clotilde Antoine Azan, profession de cultivateur, domicilié à La Garde, département du Var, veuf en premières noces, et de Claire Henry, veuve en premières noces.

Les actes préliminaires sont 1° les publications de mariage faites par nous, sans opposition, les dimanches quinze et vingt deux août dernier,

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er, du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Jean François Bonneaud et l'autre Marie Anne Joséphine Azan.

En présence de Joseph Nicholas, domicilié à La Garde, département du Var, âgé de trente trois ans, profession de cultivateur.

De Pierre Germain, domicilié à La Garde, département du Var, âgé de quarante trois ans, profession de cultivateur à Toulon.

De Joseph François Marie Olive, domicilié à La Garde, département du Var, âgé de trente deux ans, profession de propriétaire.

Et de Joseph Firmin, domicilié à La Garde, département du Var, âgé de quarante ans, profession de menuisier.

Après quoi, moi Joseph Étienne Brun maire de la commune de La Garde faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, Par les quatre témoins seulement, les époux et les autres comparants ne sachant ne savoir écrire.

Joseph Nicholas — Jomaing — Olive — Jh Brun